

Agenceur d'espace intérieur

parcours avenir

Spécialiste de l'aménagement d'espaces, l'agenceur réalise sur mesure des meubles, des agencements d'intérieur et des ensembles décoratifs. Le bois est son matériau de prédilection. Au service d'architectes, de décorateurs ou de particuliers, il exerce un métier aux multiples facettes. Celui-ci exige un savoir-faire et des techniques de menuiserie, d'ébénisterie, mais aussi des connaissances en électricité, plomberie, climatisation ou autres domaines complémentaires. Et ce, pour pouvoir offrir un résultat clé en main.

À partir d'un concept d'aménagement de l'espace créé par un designer d'espace ou un architecte d'intérieur, l'agenceur conçoit tout l'agencement du bâti (mobiliers, éclairage, revêtements des sols, murs, plafonds et équipements techniques), exécute les plans de fabrication et de pose pour réaliser les formes et les ambiances imaginées par l'architecte-designer.

Il sait travailler avec tous les matériaux, bois et matériaux associés, verre, miroir, métal et matériaux synthétiques. Il maîtrise le dessin à main levée pour exprimer une idée et la CAO pour modéliser les meubles et les espaces.

Les grands secteurs d'activité sont : les magasins, les bureaux, les aéroports, la construction navale, les hôtels, les restaurants et les musées.

Insertion professionnelle

Une entreprise d'agencement général dispose d'un bureau d'études techniques. Elle réalise les travaux d'aménagement d'un bâtiment neuf ou réhabilité, quelle que soit sa nature. Elle peut travailler en tous corps d'état ou en lots séparés. Dans ce cadre, elle peut assurer la maîtrise de chantier de tous les corps d'état du second œuvre du bâtiment.

L'entreprise peut être équipée d'un atelier de production dans les domaines suivants : menuiserie, serrurerie, miroiterie.

L'agenceur, en fonction de sa formation, de ses compétences et de son ancienneté peut travailler au bureau d'études comme concepteur pour l'élaboration des plans de fabrication (technicien supérieur), à l'atelier de fabrication des éléments meublants (menuisier, serrurier métallier), comme poseur-agenceur sur les chantiers (menuisier-agenceur, électricien) ou encore comme conducteur de travaux pour superviser les chantiers (technicien supérieur). ■

LE MÉTIER EN LIGNE

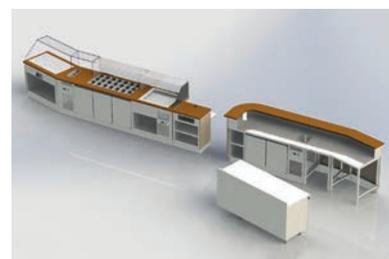
Agenceur : <https://www.youtube.com/watch?v=CZ7BJMvd81U>

Poseur-agenceur : <https://www.youtube.com/watch?v=4Yb6NtU0R8g>

Menuisier-agenceur : <https://www.youtube.com/watch?v=HT8EfdGHgCs>

Menuisier : www.ffbatiment.fr/federation-francaise-du-batiment/laffb/mediatheque/videos/les-metiers-du-batiment.html#19

Femmes dans le bâtiment : www.ffbatiment.fr/federation-francaise-du-batiment/laffb/mediatheque/videos/les-metiers-du-batiment.html#25



© www.agencementrestauration.com

QUALITÉS

- Capacité à travailler en équipe
- Être capable de conduire un projet jusqu'à son aboutissement
- Être autonome et savoir gérer une équipe
- Savoir anticiper pour prévoir toutes les conséquences d'une conception sur la fabrication, la pose et la maintenance
- Être créatif

FORMATION

- CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Bac pro Étude et réalisation de l'agencement
- Bac technologique STI2D ou STD2A
- BTS Étude et réalisation de l'agencement

POURSUITES D'ÉTUDES

- Licence professionnelle « Chargé d'affaires en agencement »
- Diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) design option architecture intérieure
- Formations complémentaires dans le domaine de l'architecture et de l'architecture intérieure